

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du centre Calixa-Lavallée
2025-01-15

Procès-verbal de la 3^e réunion ordinaire de l'année scolaire 2024-2025 du conseil d'établissement du centre Calixa-Lavallée, tenue le 15 janvier 2025 à l'école Hôtelière de Montréal Calixa-Lavallée.

PRÉSENCES :

Mme Mariette Thellen	élève du DEP Pâtisserie
M. Guillaume Ouimet	conseiller pédagogique centre Calixa-Lavallée
M. Jean-François Gosselin	représentant de l'organisme Le PÔLE
Mme Brunilda Reyes	représentante de l'organisme Les fourchettes de l'espoir
Mme Julie Beausoleil	enseignante d'Infographie
Mme Lucila Pino	représentante du Café bistro Pino - Alimentation
M. Adil Oussama Ghirane	élève du DEP Infographie

ABSENCES :

Mme Amy Fournier	Technicienne en travail social École hôtelière
M. Patrick Gagnon	enseignant de Boucherie

AUSSI PRÉSENT:

M. André Lacasse	directeur du centre Calixa-Lavallée
Mme Sophie Rouleau	secrétaire

**Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du centre Calixa-Lavallée
2025-01-15**

1. ACCUEIL

M. Gosselin, président, souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et les remercie pour le déplacement de la rencontre, il présente aussi le déroulement de la rencontre.

2. PRÉSENCES ET QUORUM

Après avoir constaté les présences et le quorum, nous procédons à la rencontre.

M. Lacasse présente M. Adil Oussama Ghirane, élève en Infographie, ainsi qu'Amy Fournier TTS, cette dernière étant absente ce soir.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Gosselin fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Guillaume Ouimet, appuyé par madame Julie Beausoleil et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2024

Des coquilles sont observées par madame Julie Beausoleil, elle dépose le document avec les corrections à faire à la secrétaire, madame Sophie Rouleau.

Il est proposé par monsieur Guillaume Ouimet, appuyé par madame Lucila Pino et résolu :

QUE le procès-verbal soit adopté en incluant les correctifs à apporter tels que proposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2024

Point 7 – NOUVELLES RÈGLES DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION

Il a été décidé que pour toute question relative à l'immigration ou aux permis d'études ou autres sujets connexes, le personnel doit orienter l'élève vers le ministère de l'Immigration en raison des multiples modifications législatives.

Point 9 – LES INSTALLATIONS DU 4555, RUE D'AMOS

Concernant la construction, la confirmation a été faite selon la présentation des budgets au CCG d'aujourd'hui. La construction sera maintenue. Un appel d'offres pour les rénovations du 2^e est en cours (cuisine et bureaux administratifs).

Point 12.2 – Mots des représentants des enseignants

Après la demande de certains élèves, voici le lien pour obtenir la formation Gestionnaire MAPAQ :

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Transformation/Qualitedesaliments/Hygienesalubrite/Pages/Gestionnaireetablissement.aspx>

Les élèves intéressés doivent faire leur démarche personnellement.

Point 12.3 – Mots des représentants du personnel non enseignant

M. Ouimet explique son rôle comme représentant du secteur adulte à raison de 40% de sa tâche. Il fait des tables de promotion, crée des liens avec le secteur jeune pour la valorisation de la FP. Ce jeudi, il sera notamment dans une école de Repentigny afin de nous faire connaître.

6. POINT DE CONSULTATION

6.1 – Budget du centre

M. Lacasse explique que le ministère de l'Éducation opère des coupures dans tous les Centres de services scolaires du Québec, ce qui entraîne nécessairement des répercussions sur le budget du centre, notamment au niveau des immobilisations.

Le CSSPI doit récupérer 4,6 millions de dollars, cette récupération sera en majorité issue des projets de construction dans l'ensemble du CSS.

M. Lacasse présente les budgets des trois dernières années et précise que pour l'année 2023-24, un surplus de 20 000 \$ a été enregistré. Il ajoute également que, pour l'année en cours, les prévisions indiquent un budget équilibré.

**Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du centre Calixa-Lavallée
2025-01-15**

Il est proposé par madame Lucila Pino, appuyé par monsieur Guillaume Ouimet et résolu :

QUE le budget soit entériné tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 – Suivi des groupes de la rentrée de janvier 2025

M. Lacasse informe le nombre de groupes qui a été démarré en janvier 2025.

En tout 15 nouveaux groupes

Le développement, la proactivité du personnel et des communications sont des atouts pour le Centre-Calixa. Nous sommes fiers de nos enseignants et mettons tout en œuvre pour assurer la rétention.

On prévoit que les nouvelles lois du ministère de l'Immigration auront des répercussions sur les inscriptions des groupes pour le mois d'avril 2025.

7.2 – Fermeture d'été

Il y aura fermeture du centre durant 3 semaines cet été, dont les 2 semaines de la construction 2025, du 21 juillet au 1^{er} août inclusivement.

Pour l'école hôtelière de Montréal, la fermeture de la 3^e semaine se tiendra du 14 juillet au 18 juillet inclusivement puisqu'il y aura réparation de la tour d'eau.

Quant à Calixa-Centre, la fermeture reste à confirmer, en attendant la consultation des enseignantes et des enseignants, la direction tranchera ensuite.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucun public.

9. POINTS EN INFORMATIONS

9.1 Mot des représentants des élèves

Mme Mariette Thellen

La question posée concernant l'existence d'un projet similaire au *Festival des Boulettes* pour générer des profits supplémentaires en pâtisserie.

M. Lacasse répond qu'il existe certaines occasions de valorisation telle que le *Festival du chocolat*. L'objectif du centre n'est pas de réaliser des profits, mais de promouvoir les programmes existants au centre Calixa-Lavallée.

De plus, M. Sauterelle et M. Garneau participeront à une formation en France, à la *Foire alimentaire de Lyon* en janvier 2025. Ils agiront ensuite comme agents multiplicateurs auprès des autres enseignants et établiront des contacts avec une école hôtelière, toujours en France.

M. Adil Oussama Ghirane

M. Ghirane remercie les enseignants pour leurs efforts, qui apportent une réelle motivation aux élèves.

M. Lacasse le remercie pour son implication au conseil d'établissement dès le deuxième jour de sa formation.

9.2 Mot des représentants des enseignants

M. Patrick Gagnon

Absent

Mme Julie Beausoleil

Aucun mot pour le moment.

9.3 Mot des représentants du personnel non enseignant

M. Guillaume Ouimet

Il a un mandat du réseau du secteur des jeunes : sensibiliser les élèves IFP/FMS à la formation professionnelle.

Il se rend dans chacune des classes des écoles secondaires du CSSPI, en octobre, novembre et décembre. Il a une valise contenant des accessoires des différents DEP. Il participe aussi à différents salons de formation.

Dans l'année, il y a douze journées ciblées pour l'exploration et la découverte de la formation professionnelle par ces élèves.

9.4 Mot d'un représentant des entreprises

Mme Lucila Pino

Elle a reçu des commentaires de la part des membres de l'Association des commerçants concernant l'intersection des rues Pelletier et Charlevoix. Ils suggèrent l'installation d'un panneau d'arrêt afin d'assurer la sécurité des élèves lors de leurs traversées. Elle se demande si la direction du centre pourrait avoir un impact pour faire une demande officielle à la mairie en vue de cette installation.

9.5 Mot du représentant des groupes socio-économiques et des groupes sociocommunautaires

Mme Brunilda Reyes

En décembre, l'organisme *Les Fourchettes de l'Espoir* a distribué des papiers de Noël. Il a été constaté qu'il y a une demande bien plus importante que les années précédentes. Les personnes qui en font la demande ont un emploi à temps plein, mais peinent à joindre les deux bouts.

L'organisme a également préparé des repas traditionnels le 24 décembre pour les personnes âgées seules à Noël, favorisant ainsi le rapprochement des membres de la communauté.

Mme Reyes explique l'historique du *Festival des Boulettes* en collaboration avec Sœur Angèle. Au départ, l'événement était destiné aux citoyens de Montréal-Nord, avec cinq candidats participants lors de la première édition. L'an passé, plus de 30 pays furent représentés et 400 personnes ont visité l'événement. Par la suite, un volet éducationnel a été ajouté afin de valoriser les écoles et la profession et de faire rayonner la ville de Montréal-Nord.

La prochaine édition se déroulera à l'École hôtelière Calixa-Lavallée pour le volet étudiants seulement.

Pour les éditions futures, l'organisme souhaite que l'École hôtelière Calixa-Lavallée prenne le leadership du volet étudiants à travers tout le Québec.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du centre Calixa-Lavallée
2025-01-15

M. Jean-François Gosselin

Aucun mot pour le moment.

9.6 Mot de la direction

M. Lacasse informe que le personnel du centre recevra une formation par le SPVM concernant le Code Argent, en lien avec le PLMU.

Il explique que le directeur adjoint M. Simon Richard est maintenant directeur au centre de formation des métiers de l'acier à Anjou. Son remplaçant est M. Sylvain Gendreau et entrera en fonction lundi 20 janvier 2025.

10. CORRESPONDANCE

Rien à signaler.

11. DIVERS

11.1 – Grippe aviaire

Madame Mariette Thellen demande si nous avons reçu des avertissements concernant la nouvelle grippe aviaire.

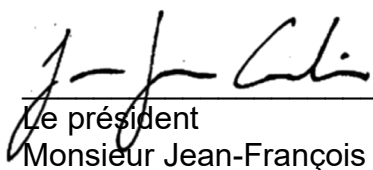
Monsieur Lacasse assure qu'il n'a reçu aucun avertissement de la DRSP.

12. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Julie Beausoleil, appuyé par madame Lucila Pino et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 18 h 47.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Le président
Monsieur Jean-François Gosselin



La secrétaire
Madame Sophie Rouleau